

Objektyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **45 (1919)**

Heft 3

PDF erstellt am: **13.09.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

nous employons à ce que ces compatriotes soient servis les premiers ».

Il est à souhaiter que les entreprises suisses privées ou publiques qui sont en mesure d'employer les techniciens fassent leur possible pour améliorer la situation.

4. *Organisation de cours.* — Le Comité central a décidé d'organiser, au printemps prochain, de nouveaux cours à l'intention des membres de la Société et d'autres intéressés sur le sujet suivant : *Praktische Betätigung in öffentlichen Betrieben* (eau, gaz, électricité, chemins de fer). Cette organisation sera confiée à deux commissions siégeant l'une à Zurich, l'autre à Lausanne. Les détails suivront.

4. *Experts du tribunal fédéral des assurances.* — MM. L. Mathys, architecte à Berne, Ch. de Haller et E. Imer, ingénieurs à Genève, membres de la Société, sont nommés experts près la Commission chargée de liquider les recours.

## BIBLIOGRAPHIE

**Construction de bateaux en béton armé.** A.-A. Boon, ingénieur civil. *W. Ernst*, Berlin. Seconde édition. 120 pages et 136 figures. Broché 7 Mk.

L'ingénieur en chef de l'entreprise de béton armé d'Amsterdam nous envoie une seconde édition de ses instructives recherches sur les bateaux en béton et fer. Il a remis son ouvrage sur l'établi et nous le retourne tout de neuf habillé. Le plan de cette étude et sa richesse ont beaucoup gagné à cette refonte soignée, et nous avons en mains une source précieuse de renseignements sur ce qu'on peut oser comme sur ce qu'il ne faut pas faire dans ce domaine bien moderne, tant pour assurer la navigabilité et le rendement utile des bateaux, que pour leur garantir l'étanchéité et la résistance, en même temps que la légèreté relative. Cette restriction est naturellement à sa place quoique la différence de poids mort entre l'enveloppe de tôle et celle de mortier et treillage ne soit plus si forte qu'il semblerait à première vue. L'auteur en fournit des preuves. La question de prix est par contre tout à l'avantage de l'enveloppe monolithique qui, amortissement inclus, finit par revenir meilleur marché que le bois, et surtout que la tôle. La justification fournie peut soulever des objections ; ce qui n'en soulève par contre aucun, c'est le remplacement progressif, par le gouvernement italien, de centaines de pontons en bois par des canots en béton armé. L'expérience a été jugée décisive.

La guerre actuellement finie a fourni un nouvel argument en faveur du vaisseau en béton, vu la rapidité et l'aisance de sa construction. Les matériaux nécessaires sont en général partout à disposition et, les équipes une fois formées, le travail se fait à bon compte et sans déboires. La question d'expérience joue ici un rôle essentiel, car la construction de parois flexibles et légères est un des problèmes les plus délicats que l'art du bétonnier ait eu à vaincre jusqu'ici sous la condition d'étanchéité irréprochable. Le succès a couronné ses efforts. Le vaisseau de haute mer en fournit la preuve irréfutable par les fatigues énormes qu'il subit en tous sens. A. P.

## CARNET DES CONCOURS

### Concours pour le plan d'extension de la Ville de Bienne et des Communes voisines.

Après sept jours de délibérations, le Jury de ce concours a réparti de la façon suivante la somme mise à sa disposition pour récompenser les concurrents :

#### A. Plan général d'extension.

1<sup>er</sup> prix. MM. R. Keller et C. Zöllig, architecte à Flawil, avec la collaboration de J. Wildermuth, architecte à Baden. — 2<sup>e</sup> prix. MM. Camille Martin, Paul Aubert et Arnold Hoehel, architectes à Genève. — 3<sup>e</sup> prix. MM. Moser, Schürch et von Gunten, architectes à Bienne, et M. Walther, ingénieur à Spiez. — 3<sup>e</sup> prix *ex aequo*. M. E. Altenburger, architecte à Soleure. — 4<sup>e</sup> prix. Société bâloise de construction. MM. Hans Bernouilli, architecte, et Englert, ingénieur à Bâle.

#### A. Aménagement des rives du lac.

1<sup>er</sup> prix. MM. R. Keller, à Baden, Karl Zöllig, architecte à Flawil, avec la collaboration de J. Wildermuth, architecte à Baden. — 2<sup>e</sup> prix. M. O. Sidler, technicien à Sursée. — 3<sup>e</sup> prix. MM. Saager et Frey, architectes à Bienne.

#### C. Aménagement de la nouvelle place de la gare.

1<sup>er</sup> prix. MM. Moser, Schürch et von Gunten, architectes à Bienne, et M. Walther, ingénieur à Spiez. — 1<sup>er</sup> prix *ex aequo*. MM. R. Keller, à Baden, Karl Zöllig, architecte à Flawil, avec la collaboration de J. Wildermuth, architecte à Baden. — 2<sup>e</sup> prix. MM. Vifian et von Moos, architectes à Interlaken.

L'exposition des projets a été ouverte le dimanche 2 février pour se clôturer le 16 courant.

### Concours de la cité-jardin d'Aire.

Le Jury de ce concours a commencé ses opérations le 6 courant. Celles-ci seront assez longues si l'on tient compte que 103 projets ont été remis à temps aux organisateurs de ce concours.

## Calendrier des Concours.

LIEU	OBJET	TERME	PRIMES	PARTICIPATION
Zurich	Transformation de quartiers et bâtiment administratif	28 février 1919	Fr. 20 000	Architectes zurichois ou domiciliés à Zurich depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 1916.
Bâle	Types de meubles	1 <sup>er</sup> mars 1919	10 000	Sans réserve.
Genève	Cité-jardin	31 janvier 1919 <sup>1</sup>	25 000	Architectes suisses domiciliés en Suisse.
Lausanne	Hôpital d'isolement	à l'étude	7000	Architectes suisses domiciliés à Lausanne.
Lausanne	Nouveau cimetière	»	—	—
Lausanne	Maisons ouvrières	»	—	Architectes lausannois.
Lausanne	Hôtel de l'Union de Banques suisses	10 avril 1919	13 000 et 3000 p <sup>r</sup> achat	Architectes lausannois.
Aarau	Hôpital cantonal	31 mars 1919	20 000	Architectes argoviens.
Bâle	Foire d'échantillons	10 avril 1919	25 000	Architectes suisses et étrangers établis en Suisse avant le 1 <sup>er</sup> août 1914.
Comité central	Fondation Geiser	31 mai 1920	1000	Membres de la Société suisse des I. et A.

<sup>1</sup> et non le 15 février comme l'indique par erreur le compte rendu de la séance de la *Société genevoise des Ingénieurs et des Architectes* publié à la page 49 de notre dernier numéro.